

De : **Président APE** <president@apestetherese.fr>

Date : jeudi 6 novembre 2025

Objet : Retour des parents d'élèves Jean Morette et Sainte Thérèse : conseil d'école du 4 Novembre 2025

À :

Bonjour,

Suite au conseil d'école qui s'est déroulé ce mardi 4 Novembre à 17h30, je reviens vers vous avec les questions suivantes, restées sans réponse ou qui nous appellent à un supplément d'informations avant le second conseil d'école.

Dans un premier temps, nous vous remercions pour la transmission des réponses écrites avant le conseil d'école et pour les travaux importants prévus durant l'année à venir : installation d'un système d'alarme performant en cas d'intrusion, amélioration de l'acoustique du gymnase, changement des rideaux et de la poutre dudit gymnase, remplacement des fenêtres, et changement des éclairages dans les salles de classe cet été.

Nous souhaiterions avoir des informations complémentaires sur le poste de responsable de secteur éducatif. Quelles seront concrètement ses missions et son temps de présence à l'école?

La question de la sécurité aux abords de l'école lors des arrivées et départs des enfants et le fait que les voitures s'engouffrent dans le passage de la rue du 20ème Corps Américain nous paraît urgente. Ce passage ne devrait pas être accessible à tout le monde et régulièrement des situations dangereuses de nuit nous sont rapportées. Est-ce possible de faire intervenir la police municipale de manière systématique afin de verbaliser sur une période courte? Les agents municipaux bien que contactés précédemment ne se déplacent pas ou trop tard.

Concernant la sécurité également, il était question de mettre des serrures aux portes, mais votre courrier ne revient pas dessus. Cela sera-t-il fait au même moment que l'installation du nouveau système d'alerte intrusion?

Le ménage dans l'école: la réorganisation du circuit d'entretien n'est pas la principale problématique mais plutôt les horaires auxquels se déroulent le passage des agents d'entretien puisque l'école est encore quasi pleinement occupée.

Concernant le taux d'encadrement sur le temps de la pause méridienne, on nous le présente comme suffisant mais nos enfants nous signalent un besoin de répartition permanent. A la rentrée nos enfants nous ont rapporté des périodes avec un agent pour 15 à 25 enfants.... Les parents d'élèves iront donc déjeuner à tour de rôle sur une période de deux semaines afin de pouvoir observer le nombre d'enfants répartis par agent.

Concernant les modifications en cas d'évacuation incendie, le personnel enseignant et la directrice n'ont pas les autorisations nécessaires pour modifier le plan d'évacuation, le passage d'une commission de sécurité est-il prévu?

Concernant l'acoustique sous les préaux, cela a-t-il été évalué en même temps que l'acoustique du gymnase?

Je vous remercie toutes et tous pour votre engagement auprès de notre école et de nos enfants et me tiens à disposition pour tout besoin d'échange,

Cordialement,

Covaci Iulia pour l'APE

